

# CHANTILLY MAGAZINE

LE MAGAZINE DE L'INFORMATION MUNICIPALE

#156

novembre-décembre 2022

WWW.VILLE-CHANTILLY.FR

CHANTILLY VILLE MEMBRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'AIRE CANTILIENNE

## P. 2 / Actualités

Chantilly prend de la hauteur et s'envole à la rencontre du monde !

## P. 4 & 5 / Social-Solidarité

Une vraie politique du logement social  
Chantilly prend soin de ses Seniors

## P. 6 / Travaux

Une ville en mouvement !

## P. 11 / Environnement

JADEN : un projet d'aquaponie  
à Chantilly !

## P. 12 & 13 / Commerces

Commerces : du changement et  
des commerçants récompensés !

## P. 14 / Vie locale

Rencontre avec Charlène,  
la fondatrice de Nicha,  
maison de prêt-à-porter de luxe  
à Chantilly



culture  
**Une salle culturelle à Chantilly ?**

P. 7 à 10

NOUS  
CONTACTER■ **Accueil Mairie**

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Le samedi matin de 8h30 à 12h.  
11 avenue du Maréchal Joffre  
Tél. 03 44 62 42 00

■ **Permanences du Maire**

Madame le Maire reçoit chaque samedi matin sans rendez-vous à la mairie de 9h30 à 10h30 ou sur rendez-vous en appelant son secrétariat au 03 44 62 42 11  
Mail : [mairie@ville-chantilly.fr](mailto:mairie@ville-chantilly.fr)

■ **Permanences Finances  
Florence Woerth  
Maire-Adjoint**

Sur rendez-vous le samedi matin.  
Mail : [f.woerth@ville-chantilly.fr](mailto:f.woerth@ville-chantilly.fr)

■ **Permanences Urbanisme  
Frédéric Servelle  
Maire-Adjoint**

Sur rendez-vous le samedi matin.  
Tél. : 03 44 62 70 50/54  
Mail : [urbanisme@ville-chantilly.fr](mailto:urbanisme@ville-chantilly.fr)

■ **Permanences Logement  
Bénédicte de Cacqueray,  
Maire-Adjoint  
Claude Van Lierde, Conseiller municipal délégué**

Le 1<sup>er</sup> samedi du mois de 9h30 à 11h.  
Tél. : 03 44 62 42 23  
Mail : [logement@ville-chantilly.fr](mailto:logement@ville-chantilly.fr)

■ **Services Techniques**

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h  
8 rue Emile Le Prat  
Tél. 03 44 62 53 80

■ **Facebook**

[@villedechantillyofficiel](https://www.facebook.com/villedechantillyofficiel)

■ **Instagram**

[#villedechantilly](https://www.instagram.com/villedechantilly)

■ **Site internet**

[www.ville-chantilly.fr](http://www.ville-chantilly.fr)

■ **Permanences du Député**

Eric Woerth  
Tél. : 03 44 55 13 13  
[eric.woerth@orange.fr](mailto:eric.woerth@orange.fr)

ACTU

## Actualités Cantiliennes

## Chantilly prend de la hauteur et s'envole à la rencontre du monde !

Air France a décidé de renouer avec une tradition légendaire en baptisant ses avions du nom de villes Françaises.

Avec l'accord de la ville, Air France a baptisé le 28 juin 2021 un airbus A330 immatriculé F-GZCB qui porte désormais le nom de CHANTILLY.

Nous sommes très fiers de voir apposé le nom de CHANTILLY sur un avion européen de la compagnie Air France, fleuron de l'économie française.

Ce marquage en capitales sur le fuselage avant de ce long-courrier est un atout majeur pour promouvoir la visibilité de notre ville et faire rayonner son nom, au même titre que son patrimoine historique et naturel, son château et son musée Condé, ses Grandes écuries, son hippodrome et ses courses prestigieuses, sa crème chantilly et sa dentelle.

Face à une forte concurrence internationale, ce partenariat avec Air France va renforcer la visibilité de notre destination et contribuer au rayonnement de la ville à travers le monde.

Chantilly a disposé dans son histoire de deux aérodromes : l'aérodrome de la Vidamée-Chantilly qui a servi notamment de base aérienne pendant la Première Guerre mondiale, mais a aujourd'hui disparu. C'est pendant la Deuxième Guerre mondiale qu'un deuxième aérodrome a vu le jour, le terrain de Chantilly-Les Aigles.

Nous avons aussi dans notre histoire locale un

pilote brésilien : Luciano De MELLO VIEIRA.

Lieutenant aviateur engagé volontaire le 30 mai 1917, il ne connaîtra jamais le front. Lors d'un exercice au départ du Plessis-Belleville, il atterrit à Chantilly, puis, redécollant, il s'écrase sur la Pelouse et meurt le 31 janvier 1918 à l'hospice Condé. Il avait 26 ans et servait la France depuis 6 mois. Sa tombe est au cimetière Bourillon. Son co-pilote, le sous lieutenant Charles d'Albert de Luynes, fils du duc de Chevreuse est également mort sur le coup.

Un mot sur la montgolfière de Jean-François Pilâtre de Rozier, un des premiers aéronautes de l'histoire. Le 23 juin 1784, à 4h50, le ballon part de Versailles. Après 45 minutes de vol, 52 km parcourus, la montgolfière se pose en forêt de Chantilly. 3 records du monde sont battus : distance, vitesse et altitude.

Pendant des années, le château a accueilli également une montgolfière pour le plus grand plaisir de ses visiteurs.

Par ailleurs, le nom de CHANTILLY s'appose sur un avion plus respectueux de l'environnement car moins consommateur en kérosène et s'inscrit ainsi en cohérence avec l'action de la mairie en matière de développement durable et de protection de la biodiversité.

C'est donc avec une grande fierté que la ville a reçu cette maquette au 1/100<sup>ème</sup> qui est installée dans la salle du Conseil municipal en mairie.



Chantilly Mag : Hôtel de Ville, 11 avenue du Maréchal Joffre, 60500 Chantilly - Tél. 03 44 62 42 00 - Fax. 03 44 62 42 59

Site : [www.ville-chantilly.fr](http://www.ville-chantilly.fr) - Facebook : [villedechantillyofficiel](https://www.facebook.com/villedechantillyofficiel) - Directeur de la publication : François Kern - Rédaction : Frédérique Tricot - Maquette magazine et photos : Service communication - Photo "Le mot du Maire" : ©CCAC - Photo de couverture : ©Nicole Vacher - Tirage : 8 000 exemplaires - Imprimeur : E. Grille (papier 100% recyclé, encre végétale) - Distribution : Société ADREXO, Villers sous Saint-Leu  
Le journal municipal est consultable sur le site internet de la ville : [www.ville-chantilly.fr](http://www.ville-chantilly.fr)

“ Pour rappel, la ville ne bénéficie ni du bouclier tarifaire des particuliers ni du filet de sécurité des communes car, trop bien gérée pendant des années, Chantilly a un potentiel financier lui permettant, d’après l’Etat, d’assumer les hausses de prix ”



## Bonnes fêtes à tous !

Cet édito est à nouveau l’occasion pour moi de faire le point avec vous sur la crise énergétique et la crise économique que nous vivons au moins depuis le début de la guerre en Ukraine. La question de l’énergie est au cœur de l’actualité depuis presque un an.

A cette crise d’énergie s’ajoute une inflation qui ne concerne pas que les énergies. Nous faisons face, comme les ménages, à une hausse des prix des denrées alimentaires, des produits du quotidien mais aussi à une hausse du traitement des déchets accentuée par une augmentation des dépôts sauvages.

Nous sommes donc confrontés à une triple difficulté : la hausse des coûts de l’énergie et risque de pénurie, hausse des coûts et des retards d’approvisionnement des matériaux allongeant considérablement les délais de chantier.

Pour rappel, la ville ne bénéficie ni du bouclier tarifaire des particuliers ni du filet de sécurité des communes car, trop bien gérée pendant des années, Chantilly a un potentiel financier lui permettant, d’après l’Etat, d’assumer les hausses de prix.

Toutes ces hausses ont un impact important sur le budget de fonctionnement de la ville et sur le budget d’investissement.

Sur le plus long terme, les décisions prises par l’Etat pour soutenir le pouvoir d’achat des agents publics, comme la hausse du SMIC et du point d’indice des fonctionnaires, ont aussi un impact substantiel sur les finances de la ville.

Parallèlement à ces dépenses supplémentaires, les dotations de l’Etat ne sont pas indexées sur l’inflation, ce qui nous amène à adapter nos services et à mettre en place des mesures correctives. L’objectif que j’ai fixé est de maintenir nos services publics quitte à adapter notre plan de financement de nos investissements que nous vous avons proposés en 2020 afin de ne pas endetter la ville. Pour cela, il nous faut être vigilants, inventifs et prudents.

Comme beaucoup de communes nous avons mis en place un plan de sobriété énergétique.

Dans un premier temps nous devons faire des économies de chauffage. Ainsi la température dans les bâtiments publics est limitée à 19 degrés et à 14 degrés dans les salles de sports. Il pourra bien sûr y avoir des adaptations dans certains locaux en fonction des circonstances. Nous avons installé des sondes dans les écoles pour maîtriser les températures, nous comptons sur les utilisateurs pour nous aider à tenir nos objectifs. Cependant, si les hausses sont trop importantes, nous serons peut-être dans l’obligation de fermer certains équipements comme l’ont fait certaines communes.

En matière d’éclairage public pour donner suite au sondage que nous avons effectué auprès des Chantiliens, et de notre expérimentation depuis le mois d’octobre, nous allons poursuivre l’extinction partielle de l’éclairage public. Nous avons adapté nos caméras de vidéo protection pour celles qui le nécessitent et la gendarmerie nous indique ne pas avoir constaté une augmentation de la délinquance par rapport aux années précédentes. Nous allons

poursuivre nos investissements, ainsi le passage en leds sera systématique, la télé gestion du système d’éclairage sera la règle pour chaque renouvellement.

Pour les fêtes de Noël, nous adaptons également nos illuminations (déjà toutes en leds) en réduisant leur nombre, en les synchronisant sur l’extinction de l’éclairage public.

Nous mettons en place la mutualisation et l’optimisation des bâtiments publics.

Nous nous efforçons d’améliorer l’isolation des bâtiments et des modes de chauffage, notamment pour les vestiaires du stade et la maternelle du Coq Chantant. Et chaque fois que cela sera possible, nous étudierons l’installation d’énergies renouvelables dans notre secteur, qui, vous le savez, est très contraint.

Nous devons également adapter notre plan d’investissement pluriannuel. Afin de ne pas obérer nos capacités d’investissement et surendetter la ville, nous avons pris la décision de décaler la rénovation de la salle du Bouteiller. Dans ce numéro nous vous rendons compte de toutes les différentes phases de ce projet. Il en va de notre crédibilité et de notre responsabilité en matière de gestion des fonds publics. Nos projets ne doivent pas être fixés dans le marbre à l’instar d’autres collectivités. Nous sommes contraints par le contexte.

C’est pourquoi nous travaillons de concert avec la région des Hauts de France sur la salle de sport du lycée. Le projet doit être adapté et nous étudions avec la région la possibilité de rénover et d’étendre la salle existante, dans l’enceinte du lycée de Chantilly.

Il n’y a pas de fatalité et il est de ma responsabilité de vous tenir informés de la situation en toute transparence.

Je le rappelle, notre objectif est de maintenir nos services à la population, les crèches, la cantine scolaire, le centre de loisirs, la délivrance des cartes d’identités et des passeports. Si nous devons les adapter nous le ferons avec votre aide !

Être à vos côtés et vous soutenir dans votre quotidien est notre priorité. Le service social est à votre écoute et surtout n’hésitez pas à nous signaler des situations préoccupantes. Je sais aussi pouvoir compter sur l’épicerie sociale qui œuvre chaque jour pour ceux qui en ont le plus besoin.

En cette fin d’année il est nécessaire de resserrer les liens avec ceux qui nous sont proches ! Familles et amis forment un socle essentiel pour notre bien-être.

Je vous invite à profiter des animations des fêtes de Noël que proposent tous les acteurs de notre belle ville : Château, Potager des Princes, Médiathèque, en ville et aussi via les associations.

Les commerçants ne sont pas en reste et ils vous attendent dans leurs boutiques.

Je vous souhaite un joyeux Noël et de bonnes fêtes de fin d’année.

**Isabelle Wojtowicz**  
Maire de Chantilly



**Bénédicte de Cacqueray**  
Maire-Adjointe chargée des Affaires Sociales et du Logement

## Une vraie politique du logement social

Chantilly a toujours souhaité développer une offre de logement adaptée pour ses administrés. Le logement à caractère social est une priorité pour la ville. Un service y est spécifiquement dédié au sein du service social pour permettre de répondre, orienter et trouver des solutions pour tous. La ville possède de nombreux atouts : un cadre agréable, une offre de mobilité riche, de nombreuses animations culturelles et sportives, des commerces attrayants... Ces éléments font de Chantilly, une ville où il fait bon vivre et s'épanouir.



Vue aérienne du quartier de Verdun

Le service logement est le partenaire privilégié des bailleurs sociaux qui proposent 1235 logements dans la ville allant du studio au T5, soit près de 20,46% de logements dits à caractère social sur les 6034 qu'en compte la ville (INSEE 1/01/2018).

Cinq bailleurs sociaux, gestionnaires de ces logements sont présents sur la commune. Les logements gérés par l'OPAC de l'Oise et ICF Habitat (SNCF), sont les plus nombreux : 1069 appartements à eux deux. LAESSA (anciennement HLM du Beauvaisis), Clésence, et Oise Habitat administrent les 166 autres.

Sur ces 1235 logements, la ville dispose d'un contingent réservataire de 206 logements (16,65%) allant du T1 au T5 qu'elle peut attribuer de façon prioritaire quand ils se libèrent, selon des critères prédéfinis (ancienneté, revenus, adéquation avec le logement occupé, loyer supporté) et réservés majoritairement aux Chantilliens. Les autres affectations se font par les bailleurs, qui proposent les candidats qui en ont fait la demande sur le département de l'Oise (numéro unique d'enregistrement) et en fonction de leurs propres critères. Un dernier contingent dit prioritaire émane de la Préfecture, en vertu de la loi du 5 mars 2007 instaurant le droit au logement opposable (dite "loi DALO") qui reconnaît un droit au logement décent et indépendant aux personnes qui ne peuvent accéder par leurs propres moyens à un tel logement ou s'y maintenir.

La commission peut être saisie sous certaines conditions, site internet : [www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/)

### LE SERVICE LOGEMENT

La ville a souhaité mettre en place un service logement qui accorde une attention particulière pour le suivi de l'attribution des logements sociaux sur la commune. Une personne est dédiée à cette tâche, véritable lien entre les bailleurs et la ville. Celle-ci, interlocutrice privilégiée, suit les demandes, propose des candidatures, fait

remonter auprès des bailleurs les informations sur la gestion courante des locaux ainsi que les problématiques individuelles des locataires, si besoin.

La gestion de ces demandes se fait jusqu'à présent sur des tableaux de suivi qui vont progressivement être remplacés par une nouvelle plateforme, le SNE. La mise en place du Système National d'Enregistrement (SNE logement social), au sein du service logement prévue début 2023 va permettre un meilleur suivi des demandes et un gain de temps certain.

### LA PERMANENCE LOGEMENT

Une permanence a lieu le 1<sup>er</sup> samedi du mois de 9h30 à 11h au service social, où les élus en charge du service social et du logement reçoivent les Chantilliens souhaitant faire une demande de logement sur la commune, les aident dans leur démarche et répondent à toute question en rapport avec le logement social. Les élus reçoivent également sur rendez-vous.

### LA CONFÉRENCE COMMUNALE DU LOGEMENT

Relancée en 2021, elle réunit 3 fois par an, les acteurs du logement à caractère social de la commune, afin de définir les axes stratégiques de la "politique en matière de logement".

Des tableaux de bords, reprenant le nombre d'attributions par an, de revenus des ménages, l'ancienneté, les dettes locatives, les demandes de mutation, permettent de suivre avec attention la situation des résidents, ainsi que des demandeurs.

Cette instance a pour vocation de permettre un échange constructif entre les bailleurs pour remédier notamment aux situations à caractère prioritaire et de proposer des solutions en concertation.

### DES PARTICULARITÉS

#### Logements propres aux monde des courses

. L'AFASEC, l'école de courses hippiques, propose pour les acteurs du monde des courses, 142 logements du studio au T2.

. L'ADOHJ, Association Départementale de l'Oise pour l'Habitat des Jeunes propose 49 logements au sein de la Résidence du Galop, qui permettent à des jeunes en formation ou en premier contrat de travail de se loger à tarif raisonnable. Ces appartements du studio au T2, sont destinés prioritairement aux personnels du monde hippique.

#### Logement inclusif : la Résidence de l'ancien Prieuré

C'est aussi la première résidence sénior de la ville qui a été inaugurée en avril 2016. En effet, Oise Habitat a créé son propre label sénior, son principal objectif étant d'anticiper le vieillissement de la population en adaptant les logements. Un ensemble de 43 appartements T2 et T3 sont réservés aux seniors à partir de 60 ans, en plein centre-ville de Chantilly.



**Claude Van Lierde**  
Conseiller municipal délégué  
au Logement



**Nicole Vacher**  
Conseillère municipale déléguée  
aux Seniors

## Chantilly prend soin de ses Seniors

2022, restera une année riche pour les seniors chantiliens ! Chantilly compte de nombreux aînés, des jeunes retraités, de nouveaux arrivants qui souhaitent se retrouver pour des activités sportives, culturelles, des animations, des conférences et pour simplement échanger autour d'un café !

L'année 2022, a été ponctuée de tous ces moments de convivialité et 2023 est encore plus prometteuse !

Tous les mardis (hors vacances scolaires) de 9h30 à 10h30 à la salle Claude Rollet, un atelier de Gym Douce, animé par un professionnel, permet à chacun, à son rythme, d'entretenir et d'améliorer ses capacités physiques.

Chaque semaine (hors vacances scolaires) en mairie, les ateliers "Les jeudis des Seniors" proposent :

- . le matin des ateliers/conférences (Vol par ruse, France Bénévolat, Mémoire en mouvement, Prendre en main son smartphone, Garder le lien avec WhatsApp, Utiliser une tablette et des applications pour travailler sa mémoire ...) ou promenades.

- . l'après-midi de 14h30 à 16h30, un temps convivial de jeux de cartes, jeux de sociétés, de logique, de mémoire ...

Du 3 au 9 octobre 2022, 21 activités ont été proposées dans le cadre de la Semaine Bleue, semaine nationale dédiée aux retraités et personnes âgées. Qi-Gong, yoga du rire, visites, histoire de l'art, chants, cinéma, gym, pétanque, activités manuelles, jeux de sociétés ... ont permis une belle participation de nos Aînés avec plus de 200 entrées/places distribuées. Cette large palette d'animations a été rendue possible, notamment, grâce aux partenariats avec le Centre Culturel, la Médiathèque, le Ménestrel, Happy Culture

Chantilly, l'ARSAC, la Pétanque Cantilienne et le Service Patrimoine de la Mairie.

Du 6 au 9 décembre 2022, selon la tradition, le coffret gastronomique sera remis aux Cantiliens de plus de 70 ans. Ce moment sera l'occasion de partager et d'échanger avec les élus autour d'une collation. Comme chaque année, nos Jeunes du Conseil Municipal des Jeunes déposeront les colis à domicile aux personnes ne pouvant se déplacer.

Le 26 juin 2022, le déjeuner des Aînés a réuni près de 300 convives dans le Parc Watermael-Boitsfort autour d'un déjeuner sous tente, suivi d'une après-midi dansante animée par un orchestre.

Aussi et suite aux résultats du sondage\* adressé aux participants de cette année, la ville organisera son prochain déjeuner des Aînés, le dimanche 11 juin 2023 dans le Parc Watermael-Boitsfort.

La ville n'oublie pas ses Seniors résidant en Maison de retraite et organise avec chacun d'entre eux une après-midi festive. Spectacle, goûter et ballotins de friandises sont au programme de ces beaux moments de détente et de joie.

Des cartes postales distribuées lors de la Semaine Bleue aux enfants du périscolaire des écoles de la ville et du Centre de Loisirs seront écrites/décorées et remises aux Maisons de Retraite au cours de l'année.

\*Résultats du sondage :

51% préfèrent que le déjeuner ait lieu en juin au Parc Watermael-Boitsfort

12% préfèrent que le déjeuner ait lieu en janvier à l'hippodrome

34% apprécient les deux propositions

3% assistaient à leur premier déjeuner des Aînés et ne peuvent émettre d'avis.



Contact CCAS – 03 44 62 42 60 - c.lefebure@ville-chantilly.fr



**Laurent Gibaud**  
Maire-Adjoint chargé des Services Techniques et des Travaux

## Une ville en mouvement !

### Extinction de l'éclairage public : vous avez répondu, OUI

Diminuer l'empreinte écologique, réduire la pollution lumineuse, maîtriser le montant des factures d'électricité sans pour autant réduire le confort des habitants, tels sont les objectifs de la ville de Chantilly. C'est pourquoi la commune a expérimenté l'extinction de l'éclairage public à Chantilly durant tout le mois d'octobre et a souhaité connaître votre avis sur le sujet.

Vous avez été environ 1000 à répondre au questionnaire ; 533 personnes ont répondu au sondage numérique via notre page Facebook : 482 réponses "pour" et 51 "contre" ; 409 réponses papier ont été déposées à l'accueil de la mairie : 390 réponses "pour" et 19 "contre".

Aussi, la ville a décidé de poursuivre l'extinction de l'éclairage public de 1h à 5h du matin. Nous espérons ainsi réaliser une économie de 30% du montant des factures d'électricité.



### Sobriété énergétique : la ville ajuste l'éclairage de ses illuminations de Noël

Noël 2022 sera marqué par la flambée des prix de l'énergie et cela nous incite à adapter notre plan de mise en place d'allumage des décorations. N'ayez crainte, les illuminations de Noël vont bien scintiller et briller à Chantilly mais de manière différente. En effet, la ville a décidé de diminuer de 25% l'installation de ses illuminations de Noël mais également de réduire le temps d'éclairage. Comme chaque année, le lancement des festivités de Noël se fera le samedi 3 décembre lors de la marche aux lampions avec la mise en lumière de la ville. Cependant et contrairement aux années précédentes, le scintillement des illuminations cessera en même temps que l'éclairage public c'est-à-dire à 1h du matin sauf pour l'avenue Joffre qui s'éteindra à 22h.

Pour l'ensemble de la ville, l'éclairage des illuminations durera 4 semaines au lieu de 6 les autres années. Réduire l'amplitude des illuminations de 2 semaines et installer 25% de décorations en moins permettra à la ville de réaliser environ 60% d'économies d'énergie sur la période.

### Reprise des travaux du parking de la Canardière

En fin d'année 2021, les travaux de restauration du parking de la Canardière ont commencé suite une première phase de "décroustage". Ce travail préparatoire consiste à retirer la couche d'enrobé. Nous avons été alertés d'un problème majeur structurel sur la première partie du parking, entre le sol et le mur de soutènement du canal de Manse. Après expertise du sinistre, différentes propositions ont été évoquées. La ville a retenu une solution technique pérenne et financièrement acceptable afin de sécuriser le site. Parallèlement, l'éclairage public du parking a été remplacé par des points lumineux led et la ville a renforcé son système de vidéoprotection.

Après avoir eu les accords des différents organismes publics, les sociétés intervenantes ont pu réaliser la mise en place de 20 pieux avec injection de ciment. Des tests sur des pieux témoins ont été effectués. Après avis favorable, les travaux du parking de la Canardière vont pouvoir reprendre début 2023.

La ville rencontre actuellement les entreprises de travaux afin de planifier la reprise du chantier et sa finalisation.

### Le programme "Green House", rue Victor Hugo, est achevé

Ce programme immobilier de 94 logements et de 3 cellules commerciales a été réalisé par le groupe NEXITY. Les travaux sont maintenant terminés. Particularité de ce programme : la création d'un ensemble de serres qui, d'une part, isole phoniquement les logements des voies ferroviaires et, d'autre part, sert de lien social entre les copropriétaires à travers les activités de cultures maraichères, aidés en cela par une association animatrice du concept. La commune a acquis 104 places de stationnement situées au sous-sol afin de renforcer son offre de stationnement aux abords de la gare. La gestion de ce futur parking public a été confiée au groupe EFFIA qui gère déjà les parkings autour de la gare.





**Caroline Godard**  
Maire-Adjoint chargée de la Culture

## Une salle culturelle à Chantilly ?

En 2020, dans son programme de campagne, l'équipe municipale annonçait son souhait d'avoir une salle culturelle à Chantilly. Aujourd'hui, au terme de plusieurs mois de travail et de réflexion, un projet avance, mesuré mais laissant la possibilité d'un déploiement progressif et ambitieux. ChantillyMag' fait le point sur les étapes et l'évolution de ce projet.

### ETAPE 1

#### Une étude d'opportunité pour cerner les besoins, les attentes et les envies des Cantiliens

La création d'une salle de spectacle, confortable, accessible et offrant une programmation attractive a toujours été un souhait exprimé par nombre d'habitants, de visiteurs ou d'artistes de passage.

La première étape du projet consistait donc à savoir précisément quelles étaient les attentes et les besoins concrets cachés derrière cette envie. Par ailleurs, en parallèle de cette **analyse de la demande**, il était important, à l'heure de la mutualisation et des regroupements territoriaux de faire un **état des lieux de l'offre de proximité**.

La mairie a alors conclu un marché avec l'agence parisienne ABCD culture pour la réalisation d'une étude d'opportunité et de programmation pour la mise en œuvre d'une saison culturelle dans le domaine du spectacle vivant.

Après concertation avec les acteurs culturels de Chantilly, un état des lieux de l'offre locale dans un rayon de 30 km et le dépouillement d'un questionnaire diffusé auprès des Cantiliens, le cabinet ABCD a rendu ses conclusions, dont les points saillants sont :



*Vous avez été plus de 1000 à répondre à ce questionnaire. Une excellente participation pour une ville de 11 000 habitants : merci à tous !*

**L'étude fait ressortir une réelle attente des répondants : 95% d'entre eux disent être intéressés si des spectacles étaient programmés dans une salle dédiée à Chantilly. La proximité géographique de la salle tout autant que la programmation étant un critère important**

Le territoire offre une importante programmation de spectacles dans des scènes situées dans un rayon de 30 km autour de Chantilly (La Faïencerie à Creil, La Manekine à Pont-Sainte-Maxence, Le Palace à Montataire...), mais les répondants au questionnaire ne sont que 7 % à fréquenter ces salles isariennes

32% des répondants fréquentent des salles parisiennes mais avec une grande disparité dans la fréquence

Les répondants attendent aussi la programmation d'activités en lien avec les spectacles telles que des conférences, des discussions, des rencontres (28%), des ateliers créatifs (16%), des ateliers d'initiation (14%), mais également pouvoir assister aux répétitions (12%), répéter leurs propres créations artistiques (6%)... dans une salle de spectacle qui serait aussi un lieu de rencontre et de vie en plein cœur de ville

98% des répondants, aussi bien chez les moins de 26 ans que chez les actifs, attendent une programmation pluridisciplinaire organisée autour de l'humour, le théâtre et les musiques actuelles

Les inquiétudes annoncées : les difficultés de stationnement à proximité de la salle, le risque de hausse des impôts et la question de la rentabilité de la salle, le choix de la programmation par rapport à l'existant à proximité

Pour la politique tarifaire 17% des répondants ne dépasseront pas 15 €, 54% sont prêts à payer de 15 à 30 €, 25% sont prêts à payer de 30 à 50 € et seulement 4% plus de 50 €. 72 % seraient intéressés par une offre d'abonnement

**ETAPE 2****Elaboration et chiffrage d'un scénario de programmation culturelle**

Forte des résultats de son enquête et de son expérience sur l'ensemble du territoire, l'agence ABDC a élaboré un **scénario de programmation culturelle** (axes de développement, positionnement et identités de programmation, plan opérationnel d'actions et Identification des dispositifs de soutien au fonctionnement) avec son chiffrage financier. Après étude de plusieurs possibilités (programmation ciblée sur une discipline comme par exemple la danse ou les musiques amplifiées, programmation haut de gamme avec têtes d'affiches, programmation concentrée sur la création contemporaine...) l'axe le plus cohérent, culturellement, financièrement et selon les résultats de l'enquête, est celui d'une **programmation pluridisciplinaire à destination avant tout des Cantiliens et des habitants des communes de proximité** (communes de la CCAC, Senlis, Creil...), avec une **grande diversité de champs artistiques**, une **tonalité jeunes talents** dans la lignée de ce que programme la ville depuis plusieurs années et une **déclinaison jeune public**.



Cet axe permettrait aussi d'**intégrer les différents acteurs culturels du territoire** (comme le Ménestrel, l'Académie des Arts dramatiques et le CCMD) et de s'inscrire aussi dans le réseau local en signant des **partenariats** avec les scènes conventionnées et nationales proches, pour des itinérances de spectacles, des **coproductions ou résidences**.

La programmation devrait aussi jouer la carte de la convivialité, de la rencontre avec les artistes et de la découverte du processus de création du spectacle sous forme d'ateliers, bords de scènes, master classes, ateliers pédagogiques pour scolaires... impliquant le public et faisant de ce lieu un **vrai lieu de vie et de proximité avec les artistes**.

En parallèle, en dehors de la saison consacrée au spectacle vivant, cette salle devra être un lieu culturel plus large avec accueil de conférences, séminaires, projections...

**Le but est d'offrir une programmation dense dans un lieu confortable, multiculturel et transgénérationnel jouant la complémentarité avec l'existant** (festival La scène au jardin, programmation du Potager des Princes, concerts du Jeu de Paume...) et insistant sur la proximité tant géographique qu'humaine.

**>> Une programmation culturelle annuelle, de septembre à juin, avec 12 spectacles tous publics et 6 spectacles scolaires représente un coût de fonctionnement de 175 000 € TTC (comprenant les achats de spectacles, les coûts de personnel, de communication...). Les recettes peuvent être estimées à 35 000 € TTC soit un coût réel de 140 000 € pour la ville.**

**ETAPE 3****La réflexion sur le lieu**

Parallèlement à l'étude sur les publics et la programmation, la mairie a mené une réflexion sur le lieu d'implantation de cette salle culturelle. Plusieurs hypothèses ont été étudiées, chacune présentant des avantages mais aussi des contraintes, plus ou moins contournables.

**HYPOTHÈSE 1**

Le site de la canardière le long de la Nonette au niveau des anciens abattoirs, dans le prolongement de la ferme de la Nonette. L'objectif : créer une salle culturelle entre nature et culture avec un vrai concept écologique tant dans le site, que la construction et l'usage du lieu. Malheureusement le site est propriété de l'Institut, non aliénable, donc ne pouvant être que loué, nécessitant de gros travaux de démolition des bâtiments vétustes et de dépollution du sol, très onéreux, et devant intégrer les techniques de construction spéciale zone humide et site classé.

**>> Coût d'investissement de ce projet : 6 000 000 € TTC. Ce projet n'a donc pas été retenu**

**HYPOTHÈSE 2**

Le site des Bourgognes, derrière la salle de sport. L'objectif : créer une salle culturelle à proximité des équipements scolaires et sportifs, incluant une programmation jeune public et des actions pédagogiques très régulières. Les contraintes et points de blocage :

manque de visibilité de l'équipement, éloignement du centre-ville, arbres identifiés et espace boisé protégé dans le Plan Local d'Urbanisme (PLU) d'où une nécessaire modification du PLU, contraintes de voisinage avec le Castel surtout en termes de nuisance de parking.

**>> Cette option n'a donc pas été chiffrée**

**HYPOTHÈSE 3**

La parcelle à l'angle de la rue Victor Hugo et de la rue de Gouvieux, derrière la gare. L'objectif : créer une salle culturelle en plein centre-ville, à proximité des parkings et de la gare mais la présence de la voie ferrée avec ses nuisances sonores et les vibrations, la nécessaire acquisition de ce terrain actuellement propriété d'ICF et les contraintes de servitude publique de la parcelle (abords monuments historiques des tourelles des Fontaines) ont mis de côté cette hypothèse.

**>> Cette option n'a donc pas été chiffrée**



La mairie est donc confrontée à un manque d'espaces constructibles en cœur de ville, offrant suffisamment d'espace et sans contraintes liées aux abords d'un monument historique.

S'appuyant sur l'enquête réalisée par ABCD culture indiquant que l'Espace Bouteiller était bien identifié (par près de 90% des répondants), qu'il répond aux enjeux de proximité, qu'il est existant, en centre ville et proche d'un parking et propriété de la ville,

. Se basant sur la tendance actuelle à construire des "petites" salles (jauge maximum de 300 places) pour des questions de programmation et de coût de fonctionnement,

#### ETAPE 4

##### La transformation de l'Espace Bouteiller



Les études menées par le cabinet IDA concept montrent que l'espace Bouteiller, tout en présentant des contraintes indéniables, possède des atouts utilisables dans l'objectif d'une profonde transformation.

Outre sa localisation en plein centre-ville, à deux pas du parking du réservoir offrant 150 places de stationnement, l'Espace Bouteiller est un bâtiment sain, parfaitement entretenu et offrant déjà quelques éléments scéniques. Il est connu des Cantiliens, accessible et proche restaurants, permettant ainsi de dynamiser la vie du quartier centre. Sa contrainte principale réside dans ses dimensions, un peu trop exigües pour offrir un espace "artiste" (scène, loges, sanitaires, salles de travail...) et un espace "public" (salle, espaces d'accueil, sanitaires...) de tailles suffisantes. Mais sa proximité physique avec le bâtiment dit "de l'ancienne mairie", permet d'envisager une liaison entre les deux

#### ETAPE 5

##### Les besoins financiers pour un scénario idéal et la réalité de la situation financière actuelle de la mairie

L'impact de la crise sanitaire et la guerre en Ukraine ont des répercussions financières importantes. Notre budget de fonctionnement subit toutes les hausses des prix. Il est donc de plus en plus contraint car nos ressources n'évoluent pas dans les mêmes proportions. Nous sommes donc vigilants quant aux dépenses de fonctionnement. En investissement, notre situation est plus saine grâce à notre taux d'endettement peu élevé. Le financement de la salle se fera donc par emprunt et par la recherche d'aides régionales, nationales ou européennes. Celles-ci sont de plus en plus difficiles à obtenir et soumises à des critères d'innovation artistique, d'inclusion, de sobriété énergétique, de mise au normes et d'accessibilité et de passage dans la transition numérique.

Le service finances de la ville se mobilisera pour déposer les dossiers auprès de tous les financeurs possibles.

Au vu de ces éléments financiers la ville a donc choisi un projet innovant, correspondant aux choix des Cantiliens, évolutif dans le temps et maîtrisé dans son financement.

. Répondant à des critères écologiques incitant à ne pas multiplier les équipements mais à jouer la carte de la rénovation et de la mutualisation,

. Considérant que l'Espace Bouteiller devrait impérativement être rénové dans les années à venir et qu'il était un lieu historique de la ville,

→ la mairie a engagé une réflexion avec le cabinet d'architecture IDA concept afin d'étudier les possibilités de transformation de la salle du Bouteiller.

bâtiments, dissociant la zone d'accueil et de travail d'une part et la zone spectacle réservée à la scène et aux gradins d'autre part.

Ainsi IDA concept propose :

- la transformation de la salle Bouteiller avec l'**installation de gradins rétractables présentant 273 sièges confortables**, l'abaissement de la scène pour un meilleur confort de vision (et la transformation des anciennes loges –foyer du Bouteiller- en zone de stockage) et une augmentation de la hauteur sur scène, l'augmentation de l'ouverture de scène et la **réfection complète des équipements lumière et son** (avec la création d'une vraie régie en fond de salle).

- la **transformation intérieure de l'ancienne mairie** avec au rez de chaussée, un **espace d'accueil pour le public**, des sanitaires et un petit espace café, aux premier et second étages les **loges pour les artistes** ainsi que des **salles de travail** voire un espace nuit pour l'accueil d'artistes en résidence pour la création de spectacles in situ. La construction, avec un vrai parti pris architectural, d'un bâtiment reliant le pignon ouest de l'ancienne mairie à la porte actuelle de la salle Bouteiller. Conçu sur deux niveaux, ce "passage" permettrait l'accès direct et protégé à la salle, par le rez-de-chaussée pour le public et par l'étage pour les artistes arrivant directement dans les coulisses derrière la scène.

**>> Un tel programme architectural représente un coût d'investissement de 4 000 000 € TTC**

**Un tel projet permettrait la transformation totale de la salle Bouteiller, la création d'un véritable équipement culturel dédié au spectacle vivant visible côté rue du Connétable grâce à l'ancienne mairie, de 273 places confortables et de lieux d'accueil pour le public et les artistes, tout en maintenant l'emprise de la cantine et de l'école Paul Cézanne (ces équipements restant inchangés). Transformer et améliorer l'existant tout en maintenant ses fonctions et en les déployant, permet de ne pas multiplier les équipements publics dans une démarche écologique et économique.**

**ETAPE 6**

**Un projet évolutif pour un scénario ambitieux**

Revoir le budget ne signifie pas revoir nos ambitions mais être prudent en échelonnant sur plusieurs exercices budgétaires et réfléchir à un vrai projet pour les Chantilliens. Au terme de discussions et de recherches de solutions efficaces avec l'agence IDA concept, un projet affiné se dessine et s'organise en plusieurs étapes.

**PHASE 1 . TRANSFORMATION DE LA SALLE DU BOUTEILLER POUR EN FAIRE UNE SALLE MODERNE, ÉQUIPÉE ET CONFORTABLE**

Un **changement radical** interviendra avec l'installation de **gradins rétractables**, offrant 273 places assises et un réel confort aux spectateurs tout en permettant aussi le **maintien de la vie associative locale actuelle**.

La scène sera ouverte au maximum. Elle ne sera pas abaissée mais les gradins résoudront l'inconfort actuel des premiers rangs et des loges modernes et pratiques seront aménagées dans le foyer. Les équipements scéniques (rideaux, son, lumière...) seront remplacés et modernisés par l'installation d'une régie professionnelle en fond de salle.

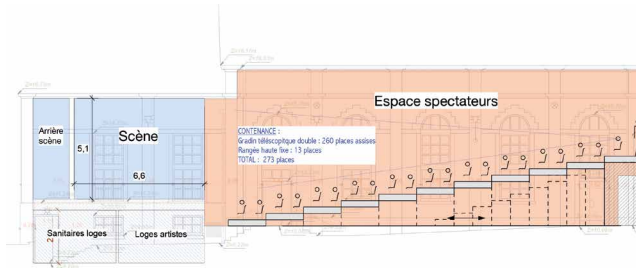
Un sas servant d'accueil, de lieu d'attente et desservant sanitaires et vestiaires, sera construit sur toute la longueur de la façade de l'espace Bouteiller, modernisant ainsi l'aspect du bâtiment.

Cette première phase offrira dès la fin des travaux un vrai équipement culturel, autonome et moderne, pouvant porter les actions municipales et les manifestations associatives.

>> Cette phase 1 représenterait un coût d'investissement de 2 800 000 € TTC à ce jour (incluant les surcoûts liés au contexte européen). Elle n'aura pas d'impact sur les dépenses de fonctionnement car les animations présentées dans cette salle seront inchangées

**PHASE 2. TRANSFORMATION DE L'ANCIENNE MAIRIE ET LIAISON ENTRE LES DEUX ESPACES**

La seconde étape permettra de transformer l'ancienne mairie en espace d'accueil pour le public (avec cafeteria, espace discussion...)



et lieu de travail et loge pour les artistes. La construction d'un bâtiment neuf reliant l'espace Bouteiller à l'ancienne mairie et rejoignant le sas construit en phase 1, donnera naissance à un vaste espace culturel.

En vue de cette échéance, les associations occupant l'ancienne mairie ont d'ores et déjà été relogées dans d'autres bâtiments municipaux, dans les mêmes conditions de confort et d'accessibilité. La mairie travaille aussi à l'aménagement d'un nouvel espace pour le Studio jeunes.

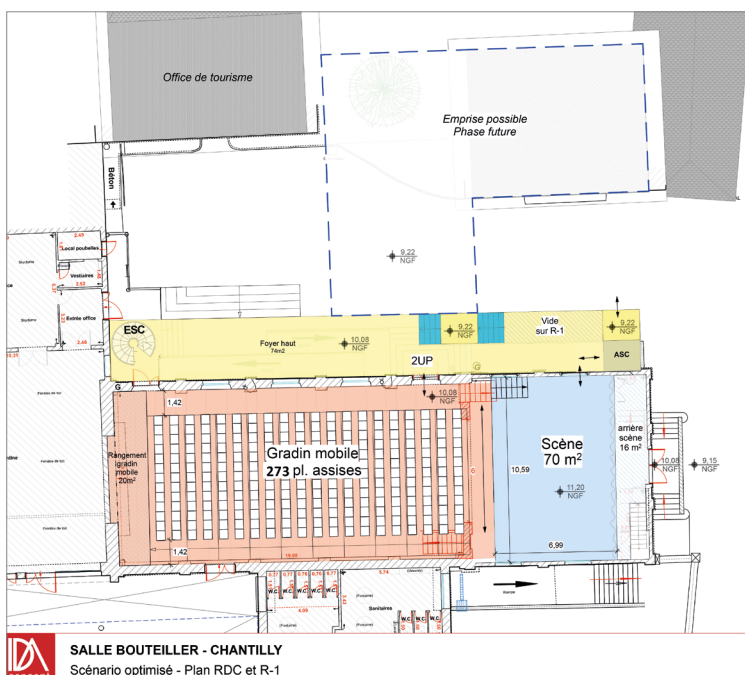
>> Cette phase 2 représente un coût d'investissement à ce jour évalué à 1 200 000 € TTC (incluant les surcoûts liés au contexte mondial)

**PHASE 3. MISE EN PLACE D'UNE PROGRAMMATION CULTURELLE ANNUELLE**

Une fois les équipements en place, et les frais d'investissements absorbés, la mairie pourra alors mettre en place une programmation culturelle annuelle, pluridisciplinaire, associant achats de spectacles, créations de partenaires culturels locaux et coproductions avec d'autres salles du territoire.

>> Cette phase 3 représente un coût de fonctionnement à ce jour évalué à 140 000 € TTC en tenant compte des recettes

**A terme, la ville disposera donc d'un équipement moderne, intégré à la vie et au paysage local, lieu de rencontres, d'échanges et de découverte culturelle.**



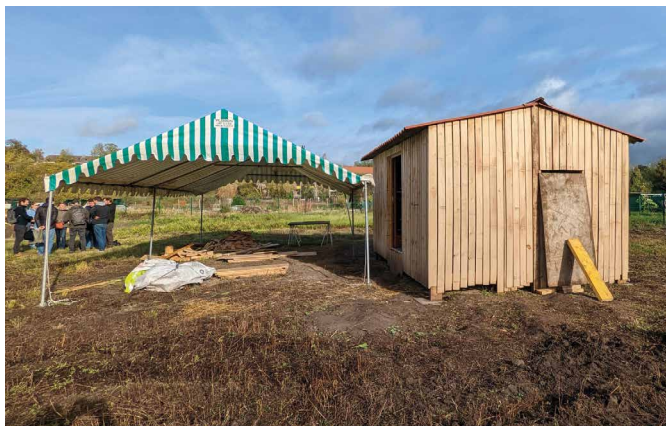
Exemple d'architecture contemporaine par VG architects, associée au couvent des Sœurs de Lorette (1857) du Guelph Civic museum dans la province de l'Ontario au Canada



**Frédéric Servelle**  
Maire-Adjoint chargé de l'Urbanisme et de l'Environnement

## JADEN : un projet d'aquaponie à Chantilly !

La ville est en mesure de vous présenter les grandes lignes du projet environnemental JADEN qui verra le jour au cœur de Chantilly.



### Que signifie JADEN ?

JADEN signifie Jardin Aquaponie Durable et Ecocitoyen de la Nonette.

### Les atouts du projet

La Ville a acquis un terrain en plein cœur des jardins familiaux, en face des Services Techniques. Elle a depuis sécurisé le périmètre du terrain et projette d'installer une vidéoprotection destinée à surveiller la zone.

Elle s'est ensuite appuyée sur une association, Chantilly Nature, créée autour de ce projet d'aquaponie par des experts sur le sujet (membres des JFO, SAGE de la Nonette...).

La ville et l'Association ont constitué un partenariat pour développer un site pédagogique de sensibilisation à la protection de l'environnement et de la ressource au centre de Chantilly (avec l'aménagement d'une mare pédagogique et une plateforme d'observation).

### Un lieu unique

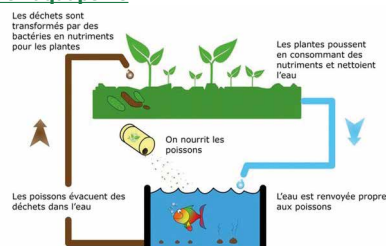
Il s'agira d'un lieu de rencontre et de partage autour de l'environnement avec un showroom de méthodes de production innovantes et durables avec notamment l'aquaponie et la permaculture. Sont prévus également la production de fruits, de légumes et d'aromates issus d'une production exempte de tout phytosanitaire respectueuse de l'environnement. Enfin, ce lieu permettra la promotion et la vente de produits locaux.

Le lieu sera accessible à tous : les Cantiliens, les personnes en situation de handicaps ou à mobilité réduite, les écoles, les maisons de retraites, les associations... : il permettra de réintégrer la nature et l'agriculture en ville. Ce site pilote sur le territoire sera avant tout un lieu de rencontre sociale et d'échanges sur la thématique environnementale, ainsi qu'un lieu d'expérimentation et de démonstration de l'aquaponie.

Un programme d'animations permettra d'initier le plus grand

nombre à la découverte des amphibiens, à l'observation des oiseaux et des milieux aquatiques : seront prévus la visite de la serre d'aquaponie, la sensibilisation à la protection de la ressource en eau, aux productions respectueuses de l'environnement... et la réalisation de projets comme la création d'un potager découverte, la construction de nichoirs, l'aménagement d'un mini projet d'aquaponie...

### Le principe de l'aquaponie



Le principe est simple : les plantes poussent en consommant des nutriments et nettoient l'eau, qui est renvoyée propre aux poissons, qui sont nourris et rejettent des déchets dans l'eau, déchets qui sont transformés par des bactéries en nutriments pour les plantes. Ce cycle représente une économie d'eau de 90% par rapport au maraîchage traditionnel, aucun produit phytosanitaire n'est utilisé.

### Un budget maîtrisé

La ville a investi en sa qualité de propriétaire (achat du terrain, sécurisation, vidéoprotection...) à hauteur de 200 k€. La partie environnement est essentiellement financée par l'association Chantilly Nature grâce à des subventions sollicitées auprès de différents acteurs (région HDF, France Relance, programme LEADER du Parc Naturel Régional...). Le tout représente un budget d'environ 500k€ sur 3 ans.

**Ce projet est évoqué régulièrement en commission municipale urbanisme/environnement : il devrait voir le jour courant 2023.**



**Françoise Cocuelle**  
Conseillère municipale déléguée aux Commerces et au Développement économique

## Commerces : du changement et des commerçants récompensés !

La ville est heureuse de vous présenter les derniers commerçants installés, les changements d'enseignes ou de propriétaires ainsi que les commerçants récompensés cette année. Aujourd'hui à Chantilly, tous les secteurs d'activités sont représentés et l'offre marchande est importante. Aussi, pour les fêtes de fin d'année, les commerçants seront ravis de vous accueillir dans une ambiance festive de Noël.

### JADE FLEURS

Après une vie professionnelle bien remplie, Linda est revenue à son premier amour la fleur et la décoration avec une passion toute particulière pour les orchidées.

Vous y trouverez cependant de très nombreuses fleurs coupées, bouquets composés, plantes, compositions florealles...ainsi que des gerbes sur commande.

38 avenue du Maréchal Joffre

Horaires : mardi au samedi de 9h à 19h,  
le dimanche de 9h à 13h

Tél : 09 50 62 36 30 / 06 82 69 26 70



### LE MARCHÉ DE CHARLES

Vous trouverez au Marché de Charles et Sophie, des fruits et légumes de saison, des viandes et laitages d'éleveurs locaux, des pommes de terre issues de la ferme familiale et de l'épicerie fine. Épicuriens dans l'âme, ils ont à cœur de vous faire découvrir les bonnes choses !

Place Omer Vallon

Horaires : mardi au samedi de 8h30 à 13h et  
de 15h à 19h30, dimanche de 9h à 13h

Tél : 06 34 45 56 50 / 06 86 56 92 36

Facebook : @lemarchedecharles



### SIGNORINI TARTUFI

Signorini Tartufi, le spécialiste de la truffe, vous propose une expérience culinaire savoureuse à travers une large gamme de sauces, de crèmes et d'assaisonnements qui raviront vos papilles. Venez découvrir ces saveurs au cours d'une dégustation !

3 place Omer Vallon

Horaires : mardi de 16h à 19h30, mercredi au vendredi de 10h à 13h et de 16h à 19h30, samedi de 10h à 19h30, dimanche de 10h à 13h -Tél : 07 70 17 78 43 - Facebook : signorinitartufichantilly



### JOÏAA

Concept store féminin. De 14 à 104 ans Joïaa vous habille, conseille, maquille, aide à trouver le cadeau à offrir. Privatisation possible pour tout événement ou pour une prestation personal shopper. Joïaa c'est plus qu'un magasin c'est un lieu de vie, un lieu de beauté, un lieu de convivialité. De votre tenue au cadeau à offrir, tout se trouve chez JOÏAA !

103 rue Connétable

Horaires : mardi au vendredi 10h30 à 12h30 et de 15h à 19h, samedi de 10h30 à 18h30 - Tél : 03 44 21 44 05



### CATHY

Entrer chez Cathy c'est découvrir son univers, un dressing comme à la maison avec des matières fluides et colorées.

36 avenue Joffre

Horaires : du mardi au samedi de 10h à 18h30

Tél : 06 22 28 18 78



**CHANGEMENTS DE PROPRIÉTAIRES**

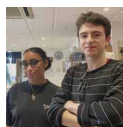
**LA PREGO**

Olivier et Pauline Ledoux  
Spécialités italiennes et de pizzas  
Du jeudi au lundi de 12h à 14h  
et de 19h à 22h. A partir du 1<sup>er</sup>  
janvier Brunch le 1<sup>er</sup> dimanche du mois  
75 rue du Connétable - Tél 03 44 53 25 11



**THE ENGLISH SHOP**

Maeva Lachaire  
Spécialités anglaises, salon de  
thé, cadeaux  
Du mercredi au dimanche de  
10h à 18h30  
96 rue du Connétable - Tél 03 44 99 05 65



**HISTOIRE 2 FILLES**

Dorcas Decourriere, styliste et  
modeliste de l'école Esmod  
Paris multilingue. En plus des  
collections et accessoires made  
in France, vous y trouverez ses créations.  
Du mardi au dimanche de 10h à 19h  
32 rue du Connétable - Tél 09 67 58 24 19



**ARTEMIS**

Sylvie Ribeiro  
Objets de décoration, luminaires,  
linge de maison, Durance.  
Du mardi au samedi de 10h à  
13h, mardi et jeudi de 14h30 à 18h, mercredi et  
vendredi de 15h à 19h, samedi de 15h à 18h30  
52 rue du Connétable - Tél 03 44 58 07 86



**AUX HALLES DE CHANTILLY**

Benoît Rabain  
Primeur fruits et légumes  
Mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h30 et de 15h30 à 19h30, mercredi de 9h à  
12h30, samedi de 8h30 à 13h et de 15h30 à 19h30, dimanche de 9h à 12h30  
4 avenue Joffre - Tél : 03 44 57 62 23



**Ô Bistrot Chic récompensé par le Gault&Millau Hauts-de-France 2022**

À l'occasion de la présentation du dernier  
guide consacré à la région Hauts-de-France,  
Gault&Millau a récompensé, lundi 7 novembre, la  
table cantilienne Ô Bistrot Chic.

Le restaurant est une histoire de famille. François  
Morel, aux fourneaux depuis son plus jeune âge,  
cuisine avec son fils, Maxence, tandis que son  
épouse s'occupe du service en salle. Ils proposent  
une cuisine bistronomique qui revisite les recettes  
classiques. Ici, la carte change tous les mois selon  
les saisons et l'arrivage des produits, toujours issus de circuits courts. La cuisine, entièrement  
faite maison, est gourmande et originale.



62 rue du Connétable

Horaires : mardi de 19h à 21h, mercredi au samedi de 10h à 13h45 et de 19h à 21h, dimanche de 10h  
à 13h45, fermé le lundi

Tél : 03 44 63 93 46 - Site : [www.o-bistrot-chic.fr](http://www.o-bistrot-chic.fr) - Facebook : [obistrotchicchantilly](https://www.facebook.com/obistrotchicchantilly)

**La boulangerie du Château récompensée "Meilleur  
croissant de l'Oise"**

Le 23 juin, Marco-André Ferreira a reçu de la Fédération des  
Boulangers de l'Oise le prix du meilleur croissant.

C'est un rendez-vous traditionnel pour les boulangers de  
la région. Le concours du meilleur croissant de l'Oise a vu  
s'affronter une trentaine d'artisans. Marco-André Ferreira,  
33 ans, a remporté pour la première fois le titre du meilleur  
croissant de l'Oise. Il a repris la boulangerie du Château il y  
a 3 ans. "Le goût et les détails ont beaucoup joué", confie  
Marco-André Ferreira même si "il n'y a pas d'ingrédient  
secret" mais des produits de qualités "un beurre et une farine  
Label Rouge". Le flan est son autre spécialité. Cet automne il concourra, avec les autres  
lauréats départementaux, au meilleur croissant des Hauts de France.



24 rue Connétable

Horaires : lundi au vendredi de 6h45 à 19h30, samedi de 7h à 19h30, dimanche de 7h à 19h,  
fermé le mardi

Tél : 03 44 57 05 38 - Facebook : [boulangeriechateauchantilly](https://www.facebook.com/boulangeriechateauchantilly)



**■ Naissances**

Eva CARRARA CHEVAL	24 sept.
Léon AMOYAL	27 sept.
ÉLINE GHENASSIA	29 sept.
Léo DENIS PICCHETTI	5 oct.
Mylan LEROUX	9 oct.
Eleni ALIMPINIS	16 oct.
Arianna DE VITA	25 oct.

**■ Mariages**

David DE AMORIM et Leïla BENDJEBBAR	3 sept.
Thomas MALVOLTI et Nidavy TIENG	10 sept.
Michel PENCOLÉ et Virginie VINCENT	10 sept.
Paul-Henri LECLERC et LOZON Solène	17 sept.
Jérôme NOÉ et Dominique TREMER	24 sept.
Olivier MALHERBE et Sarah DZHANBAEVA	24 sept.
Vassili PODRAJANSKI et Tuong Han VO	15 oct.
Félien NICOLAS et Sofia AMAZZOUGH	15 oct.
Fabien JEUSSET et Marion LABBE	22 oct.

**■ Décès**

Sabine BÉNICOURT (55 ans)	7 sept.
Marthe TROUSSELLE épouse BRIGHTON (89 ans)	11 sept.
Jeanne ROSELLER veuve DE GRANDE (93 ans)	12 sept.
Jeanine TENOUX veuve GABRIEL (95 ans)	14 sept.
Lucien TABARY (95 ans)	18 sept.
Jean-Claude BLOSSIER (78 ans)	24 sept.
Cécile NOËL veuve GIRONDIN (96 ans)	27 sept.
Raymonde MOUILLOT veuve LAURATET (100 ans)	28 sept.
Germaine HUGEL veuve LE ROHIC (94 ans)	28 sept.
Lucienne TOURNEUX veuve MEUNIER (96 ans)	29 sept.
Raymonde PENRU (88 ans)	29 sept.
Guy GÉRAUD (75 ans)	30 sept.
Gaston JOLY (83 ans)	2 oct.
Jacques PÉROT (92 ans)	4 oct.
Marguerite BERTHOMIER veuve LOUVET (95 ans)	12 oct.
Marie-Madeleine DEGROOTE veuve ROUZÉ (98 ans)	13 oct.
Jean ARSTÉGUY (96 ans)	13 oct.
Edgard IGNOLIN (90 ans)	14 oct.
Henriette VERPLANCKE veuve HUYGHE (97 ans)	16 oct.
Nicole CHENEVIÈRE veuve ROLLET (84 ans)	16 oct.
Michèle GADOT veuve DELEPLANQUE (87 ans)	17 oct.
GENTY Yvonne veuve DESPLAT (90 ans)	18 oct.
Gisèle PINON veuve VÉNOSI (83 ans)	18 oct.
Pascal LAMBERT (55 ans)	19 oct.
Raymonde POTENTIER veuve VAUTRAIN (88 ans)	20 oct.
Guy MUSTAPHA (87 ans)	24 oct.
Huguette BEZIRARD veuve LEGRAND (94 ans)	27 oct.
Nicole GÉRARD veuve LE BOZEC (90 ans)	30 oct.
Jacqueline CONFRÈRE veuve CALLARD (92 ans)	31 oct.



## Les Cantiliens ont du talent !

# Rencontre avec Charlène, la fondatrice de Nicha, maison de prêt-à-porter de luxe à Chantilly

### Pouvez-vous vous présenter aux Cantiliens ?

Je suis Charlène, j'habite à Chantilly depuis 10 ans et j'ai fondé la marque Nicha tout récemment. Nicha est née de mon envie d'offrir une garde-robe de luxe responsable aux femmes désireuses de sublimer leur beauté intérieure comme extérieure. J'ai toujours pensé que le vrai luxe se devait d'être le fruit d'un équilibre de vie, facile à porter et à coordonner, adapté aux multiples facettes de nos journées. J'ai aussi pris conscience qu'il était plus que jamais nécessaire d'imaginer des solutions pour offrir une mode plus respectueuse de notre planète.

### Quelle est votre formation professionnelle ?

À l'issue d'un bachelier en stylisme modélisme à Esmod, j'ai eu la chance d'intégrer Lanvin, la plus ancienne maison de couture française encore en activité, où j'ai collaboré 5 ans auprès d'Alber Elbaz en tant que styliste. Je me suis par la suite envolée vers Sydney en Australie durant 3 ans, afin de rejoindre Zimmermann, maison de luxe reconnue pour ses collections féminines et solaires. De par mon parcours professionnel et en collaborant avec les meilleurs ateliers de France et d'Italie, j'ai appris à focaliser mon attention sur chaque détail et m'attache à atteindre les meilleurs standards de qualité et de coupe, afin de flatter chaque morphologie.

### Vous avez créé Nicha cette année, quel est le concept de la marque ?

Mes collections sont confectionnées en édition limitée, à la pré-commande, dans un atelier familial situé à moins de 50 km de Chantilly. Il me tient à coeur de sélectionner uniquement des tissus d'exception en fibres naturelles valorisant les stocks dormants de grandes maisons de couture. Chez Nicha, le bien-être est au coeur de mon approche. J'ai choisi d'allier les bienfaits de la lithothérapie au vêtement. Chaque modèle intègre un bijou composé de pierres semi-précieuses aux vertus physiques comme psychiques. Vous pouvez ainsi composer votre pièce Nicha exclusive en choisissant le tissu et la pierre de votre choix parmi ma sélection. Je propose également d'ajuster mes patronages à vos mesures et de vous confectionner une pièce aussi unique que vous. Chacun de

mes modèles sont imaginés et dessinés ici, à Chantilly, tout comme les bijoux assemblés par mes soins sur des montures dorées à l'or fin 24 carats. Étant très attachée à ma commune et ayant à coeur de faire rayonner la ville, mon objectif serait de pouvoir ouvrir mon propre atelier de confection made in Chantilly.



### Vous avez défilé pour DS Automobiles lors de l'événement "Chantilly Arts et Élégance", pouvez-vous nous raconter cette expérience ?

Après plusieurs rencontres cet été, la direction de DS Automobiles m'a accordé leur confiance pour l'événement. J'ai ainsi créé une robe exclusive inspirée de leur concept car électrique DS E-Tense Performance pour le Concours d'Élégance de septembre dernier au Château de Chantilly. La collaboration avec leurs équipes s'est faite naturellement car nous nous rejoignons sur beaucoup de valeurs. Nous souhaitons chacun dans nos domaines de compétences respectifs concevoir de manière plus attentive à notre société et notre environnement. Nos démarches s'alignent également dans l'envie de faire rayonner l'artisanat et le savoir-faire français en rendant accessible au plus grand nombre un luxe du quotidien. Le point perle, une surpiqûre signature de la sellerie DS fait par exemple tout naturellement écho aux pièces Nicha intégrant des perles en pierres semi-précieuses.

### Où peut-on voir vos collections ?

Notre vestiaire est disponible sur notre e-shop [www.nichaparis.com](http://www.nichaparis.com) ou via instagram @nicha\_paris. Je suis aussi ravie d'accueillir les Cantiliens à notre showroom tout près de la gare de Chantilly. Pour prendre rendez-vous, je vous invite à me contacter par mail, [charlene@nichaparis.com](mailto:charlene@nichaparis.com) ou par téléphone au 06 82 74 90 27. À l'occasion des fêtes de fin d'année, je présenterai ma collection, du 13 au 18 décembre, à la boutique éphémère du Repaire Durable, au 4 rue de Pastourelle, Paris 3<sup>ème</sup>.



## Sur les rails pour 2023

Cette année 2022 restera comme l'année de bien des angoisses, une année sur laquelle les nuages semblent s'amonceler, augurant d'un avenir au minimum orageux. Guerre en Ukraine, dérèglement climatique, crise économique qui ne dit pas encore son nom... L'inquiétude nous a tous gagnés et une part importante de notre insouciance d'hier s'en est allée. Une inquiétude qui s'accompagne d'un sentiment de délitement généralisé. "Rien ne va plus !!!" entend-on ainsi volontiers dans la rue.

L'un des exemples les plus marquants et les plus impactants sur le quotidien de nos concitoyens tient naturellement aux transports. Chaque jour, de nombreux Chantilliens se rendent ainsi à la gare avec la "boule au ventre", ne sachant si les trains seront au rendez-vous, ni à quelle heure, s'interrogeant sur l'heure et les conditions de leur retour à la maison. Ce qui devrait être un repère intangible ("Le matin, je prends le train de 8h13") se meut en stress de l'aléatoire...

Dans les années 90, un train en retard tenait de l'exception. En 2022, c'est la ponctualité, et parfois même le service lui-même, qui se font exception... Cette incurie ferroviaire, au confluent d'une irresponsabilité syndicale forcenée, d'un endettement colossal et d'un parc machines aussi vieillissant que le réseau, enferme les usagers dans ce sentiment de délitement, à l'heure où les transports en commun devraient s'ériger en refuge de déplacement. Le train fort de ses manquements répétés se fait promoteur de la voiture individuelle et de ses conséquences, notamment sur l'environnement et sur le budget des ménages...

Et que font les politiques ? Le député et le maire écrivent à la SNCF pour exprimer leur mécontentement. En réalité, ils écrivent surtout à leurs électeurs pour leur expliquer qu'ils ont écrit. Et ce type de gesticulation alizéenne est une lettre mort-née. Ils le savent. Mais cela leur permet d'offrir aux usagers le regard compatissant de la bonne conscience. La Région, grande ordonnatrice des transports, donne de la voix et du menton, avec les mêmes chances de succès que les deux premiers...

Et pendant ce temps, des Chantilliens par dizaines, ont le sentiment d'être pris en otage, s'usent en fatigue nerveuse, parfois même perdent leur emploi à force de retards répétés, ou se résignent à quitter l'Oise pour retourner vivre à Paris...

Alors, au soir de cette année, ne pourrait-on imaginer que les représentants de la collectivité placent au pied du sapin des usagers une once de courage et une dose de coercition pour obliger la SNCF à rendre le service pour lequel elle est rétribuée... Certains hurleront à l'utopie. Acceptons plutôt de le placer en urgence locale...

En ce mois de décembre, avec une pensée particulière pour ceux qui affrontent la souffrance et la solitude, le groupe Oser Chantilly vous souhaite de merveilleuses fêtes de fin d'année et par avance, une excellente année 2023...

**Xavier Boulet**  
**Bénédicte Goualin**  
**Nathalie Schuhmacher**  
**Thierry Marbach**  
**Le Groupe Oser Chantilly**  
**contact@oser-chantilly.fr**

## Sobriété énergétique ?

Pour faire des économies à la piscine, l'Aire Cantillienne a décidé de mettre à l'arrêt les sèche-cheveux, alors que l'écran publicitaire, lui, reste allumé. Ceux qui en sortent cheveux mouillés à pied, en vélo ou mettent le chauffage en auto (pas écologique), apprécieront. Ne tombez pas malades ! Nous invitons les nageurs à amener leur sèche-cheveux à piles dans l'espace dédié. Et que penser d'un bassin non éclairé ? Ne faut-il pas que les surveillants voient le fond ? C'est mesquin !

Quant à la mairie de Chantilly, elle est généreusement éclairée !

## Consultation. Mais encore ?

La démocratie par consultation mais encore faut-il que ce soit vérifiable. La mairie a lancé une consultation sur l'extinction de l'éclairage public nocturne. Sans attendre les résultats, une délibération a été soumise lors du conseil municipal du 29 septembre pour adopter cette mesure (que nous approuvons) : qui a eu connaissance des résultats du sondage ? A qui ont été confiées les urnes avant dépouillement ? A quoi bon une consultation si l'on décide sans en tenir compte ? De même pour le choix des projets dans les budgets participatifs (comme pour Verdun actuellement) : comment est constitué le jury ? Comment s'assure-t-on qu'il n'y a pas de conflit d'intérêt lorsque des porteurs de projets connaissent des membres du jury ? Comment vérifier qu'aucun projet déposé en mairie n'a été écarté ? Sur quels critères le jury choisit-il ? Cette démocratie du quotidien, pour être féconde et utile, doit être absolument transparente et sous le contrôle des citoyens.

Lors des élections, on compte les voix en présence des citoyens ; chacun peut contrôler ! Pour s'assurer d'une absence de bourrage d'urnes, il faut procéder au vote électronique. Fonder des choix sur une consultation ne peut pas reposer sur la confiance.

## Les bonbons des Vosges

Vérifications faites, il semble que cette vente sur le marché du samedi soit en fait une arnaque, abusant de votre générosité pour le bien-être des animaux de cirque. Pas d'emplacement et départ des vendeurs dès qu'on creuse le sujet. Prudence !

## Circulation avenue de Chartres

Il faut que les manœuvres des camions qui déchargent les ballots de paille, se fassent en toute sécurité. Les camions croisent passants et cavaliers. Ils doivent toujours manœuvrer avec les ballots sanglés et ne pas endommager les trottoirs !

## Cimetières

Pour les quelques tombes éventrées, nous demandons que la Ville bâche au plus vite ces sépultures, comme cela se fait ailleurs.

## Fêtes de fin d'année

Une pensée pour ceux qui ont perdu un proche dans l'année, ceux qui vivent dans la précarité. Avec le service social, nous coopérons pour qu'une solution de relogement soit proposée à certaines personnes. Nombre des appartements du dernier étage de la barre Saint-Laurent sont en triste état !

Profitez des manifestations culturelles proposées pour que Chantilly rayonne et nous fasse rayonner. Bon Noël et tous nos meilleurs vœux.

**Pierre-Étienne Bouchet**  
**Groupe "Chantilly plurielle"**

06.03.27.53.71 / pe559@live.fr / Facebook  
 5 rue Pierre-Émile Leprat, bâtiment A, Chantilly

# Sortir à CHANTILLY

## décembre

### Pavillon de Manse

Ouvert du mardi au vendredi et le 1er et le 3ème week-end du mois de 14h à 17h30. La réservation n'est pas obligatoire mais conseillée pour les visites guidées.

Fermé les 24, 25, 31 décembre et 1er janvier ; et tout le mois de janvier hors vacances scolaires.  
Renseignements au 03 44 62 01 33

### Potager des Princes

Fermé jusqu'au 16 décembre ; du 17 décembre au 31 décembre : Ouvert tous les jours de 14h à 17h30 ; Animations et spectacles de Guignol à 14h30 et 16h (fermé le 25 décembre)

### Au Château

. Jusqu'au 2 janvier "Noël au château"  
. Jusqu'au 26 février 2023 Exposition Le duc d'Aumale et Chantilly. Photographies du XIXe siècle  
. A partir du 28 janvier, tous les jours, "Les secrets d'éducation du cheval", Grandes Écuries (durée : 30 minutes)

### Les 6, 13, 17 et 23 décembre

Réunions de Courses

### La ville de Chantilly présente Noël

Calendrier de l'Avent  
La boîte aux lettres du Père Noël  
Spectacle équestre de Noël  
Contes et légendes  
Ateliers créatifs  
Marche aux Lampions  
Ouverture des commerçants les dimanches  
Marché de Noël  
Course "La Cantillienne"  
Chalet de Noël à grimper et parcours aventure  
Déambulation musicale  
Distributions de bonbons par le Père Noël  
Manège place Omer Vallon  
Représentations de Guignol  
Promenades du Père Noël  
Messes de Noël...



Programme complet en mairie et sur le site internet

### Les mercredis de la médiathèque

7 décembre à 10h30 : Bébés lecteurs (- 3 ans)  
14 décembre à 16h30 : Découverte sonore (+ 3 ans)  
Gratuit, sur réservation au 03 44 57 20 56

### Samedi 10 décembre

. 17h30 Conférence de l'Université Pour Tous "La problématique des relations entre politiques et militaires" par le général d'Armée Henri Bentegeat, ancien chef d'État-major particulier du Président de la République, salle des Conférences en Mairie

### Samedi 17 décembre

17h et 20h Comédie musicale "L'erreur de la nature" de l'AMC Espace Bouteiller

### Jeu 22 décembre

19h Concert de Noël par "Chantilly Talents Jam Session & Musi.k.vie Centre culturel

### Mardi 27 décembre

14h à 18h Don du sang Espace Bouteiller

## janvier

### Mercredi 11 et vendredi 13 janvier

Collecte des sapins de Noël à sortir la veille au soir (sapins naturels non floconnés, nus, sans décorations, sans pochettes et sans emballage plastique)  
Infos CCAC au 03 44 62 46 60

### Les 14 et 21 janvier

Réunions de Courses

### Dimanche 15 janvier

15h à 17h Vente de crêpes de la Paroisse Sainte-Famille Espace Bouteiller

### Les mercredis de la médiathèque

. 4 janvier à 10h30 : Bébés lecteurs (- 3 ans)  
. 11 janvier à 16h30 : Découverte sonore (+ 3 ans)  
. 18 janvier à 16h30 : L'heure du conte (+ 3 ans)  
. 25 janvier à 16h30 : English storytime (+ 3 ans)  
Gratuit, sur réservation au 03 44 57 20 56

### Dimanche 15 janvier

15h30 "Caroline Montier chante Barbara amoureuse"  
Potager des Princes

### Samedi 21 janvier

. 17h30 Conférence de l'Université Pour Tous "Le marché de l'art aujourd'hui. Reffet de la société" par Christian Ogier, diplômé de l'ESSEC, marchand d'art Espace Bouteiller  
. "Nuit de la lecture" Ouverture jusqu'à 22h30, concert, Escape game, spectacle de conte, ...  
Programme complet sur [www.mediathequedechantilly.fr](http://www.mediathequedechantilly.fr)

### Samedi 21 et dimanche 22 janvier

Concert du Nouvel An de l'Orchestre Philharmonique de l'Oise Grandes écuries (samedi à 20h30, dimanche à 16h)

### Jeu 19 janvier

20h15 Le cinéma Elysée présente "The Royal Opera" avec "Chocolat amer" Cinéma Elysée

### Samedi 28 et dimanche 29 janvier

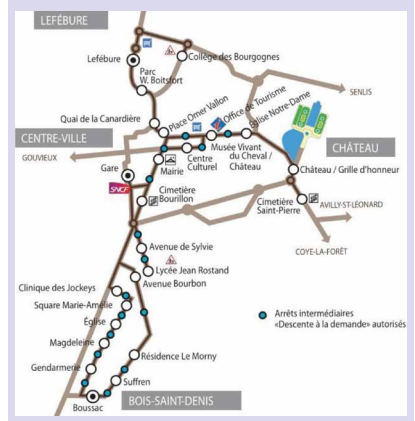
9h Compétition régionale d'escrime Halle des Bourgognes

### Dimanche 29 janvier

A partir 15h30 Concert de l'Harmonie municipale et du Big Band Espace Bouteiller

### Descendez au plus près de chez vous avec le DUC !

Fin le retour à la maison dans le froid et la nuit, à partir de 19h, le DUC dépose au plus proche de chez vous ! Dans un souci continu du bien-être de ses habitants, la ville et la CCAC lancent le service de "descente à la demande". A partir de 19h, demandez à descendre où vous le souhaitez sur l'itinéraire selon la liste des arrêts intermédiaires autorisés (points bleus). Le conducteur vous déposera au plus proche de ce lieu, dans le respect des règles de sécurité et de circulation. Ce service est disponible jusqu'au 26 mars 2023.

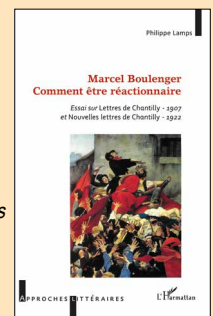


### Présentation-dédicace du livre de Philippe Lamps "Comment être réactionnaire. Marcel Boulenger, Lettres de Chantilly (1907/1922)" paru chez L'Harmattan, collection Approches Littéraires, en novembre dernier, samedi 28 janvier, 16h, à la Médiathèque

Vous découvrirez cet écrivain chantilien (1873-1932), réactionnaire mondain, proche de l'Action française, barrésien, champion olympique d'escrime, chasseur à courre, qui habitait au 79 rue du Comnétable.

L'auteur, Philippe Lamps, agrégé de Lettres, linguiste et spécialiste de la littérature du XIXe siècle, nous apprend Comment être réactionnaire, au travers de près de 60 articles présentés comme un dictionnaire des idées politiques, sociales, esthétiques de Marcel Boulenger... Quels échos avec notre propre actualité politico-médiatique !

Ces idées, Philippe Lamps et Sarah Gillois vous les présenteront de façon vivante, initiant même un dialogue d'outrage avec le romancier, essayiste, journaliste prolifique et engagé, très connu au début du siècle dernier. Ce qui ne gâche rien : fin et cultivé, Marcel Boulenger savait être drôle et cruel dans sa pose réactionnaire et provocatrice !



Retrouvez-nous sur

